



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 10 AVRIL 2018**

Nombre de membres du conseil de communauté : 44 en exercice : 44 présents : 34
 Nombre de membres ayant donné procuration : 9 Membre absent non excusé : 1
 Date de la convocation : 4 Avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le mardi dix avril à dix-neuf heures, le conseil de communauté de la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble, s'est réuni en séance ordinaire, au complexe multi sports Rue des Colchiques à Wasselonne (salle du club house), sous la présidence de Monsieur Daniel ACKER --Président.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, APRES EN AVOIR DELIBERE :

1° - ADOPTE à l'unanimité le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de communauté du 13 Mars 2018.

2° - PREND ACTE, à l'unanimité, du compte-rendu de l'analyse diagnostic phase 1, de l'étude touristique « Pôle Sport de Nature »,

3° - DECISIONS PRISES PAR DELEGATION. Le conseil de communauté à l'unanimité, prend acte des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre de sa délégation de pouvoirs :

Travaux de voirie 2018 à BALBRONN / DAHLENHEIM / DANGOLSHEIM / FLEXBOURG / KNOERSHEIM / MARLENHEIM / NORDHEIM / SCHARRRACHBERGHEIM IRMSTETT / WANGENBOURG ENGENTHAL / WASSELONNE :

Levés topographiques :
 Bureau de géomètre CARBIENER – SAVERNE 5 304,00 € TTC

Piste cyclable FLEXBOURG / BERGBIETEN

Sondages de sols suite apparition de fissures (avec analyse amiante sur enrobés)
 Bureau d'Etudes LABOROUTES – NIEDERHERGHEIM (68127) 2 034,00 € TTC

Extension des bureaux du siège –

Lot 14 : Chauffage / Climatisation – Soc. RHIN CLIMATISATION

Une erreur s'est glissée dans la délibération du 19 Décembre qui prenait acte de la prise en charge des marchés. Le montant de ce lot est de 41 647,19 € TTC réparti comme suit :

MSAP : 11 248,91 € TTC
 Extension des bureaux : 30 398,28 € TTC

Acceptation de règlement suite sinistre dommage électrique

Assurances GROUPAMA – SCHILTIGHEIM 1 368,60 € TTC

4° - AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2017

Le conseil de communauté, à l'unanimité, décide d'affecter par anticipation les résultats d'exploitation 2017 comme suit :

.../...

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL :

Excédent de fonctionnement 2017 :	1 748 410,66 €
Excédent d'investissement 2017 :	422 316,03 €

Restes à Réaliser 2017 :

Dépenses – montant reporté	2 105 896,00 €
Recettes – montant reporté	188 703,00 €
Soit un déficit de	1 917 193,00 €

Affectation obligatoire au compte 1068	1 748 410,66 €
--	----------------

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « ENFANCE / JEUNESSE »

Excédent de fonctionnement 2017 :	37 986,89 €
Affectation obligatoire au compte 1068 :	37 986,89 €

5° - LECTURE ET ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL 2018 ET DEFINITION DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré et par 41 voix pour et 2 voix contre, adopte le budget principal 2018 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES ET RECETTES : 9 269 095 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES		RECETTES	
Reports 2017	2 105 896,00 €	Reports 2017	188 703,00 €
Propositions nouvelles	3 787 500,00 €	Propositions nouvelles	5 282 376,97 €
		Excédent N-1	422 316,03 €
TOTAL	5 893 396,00 €	TOTAL	5 893 396,00 €

Et fixe les taux des contributions directes comme suit :

TAXES	BASES NOTIFIEES 2018	TAUX	PRODUIT FISCAL ATTENDU
Taxe d'Habitation	31 793 000	6,66 %	2 117 414 €
Taxe Foncière Propriétés Bâties	26 459 000	3,72 %	984 275 €
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties	1 364 000	15,38 %	209 783 €
Cotisation Foncière des Entreprises	8 068 000	21,05 %	1 698 450 €
TOTAL			5 009 922 €

.../...

6° - LECTURE ET ADOPTION DES BUDGETS ANNEXES 2018

BUDGET ANNEXE « ENFANCE / JEUNESSE » adopté par 32 voix pour, 2 voix contre et 9 abstentions

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Propositions nouvelles	1 651 965,99 €	Propositions nouvelles	1 651 965,99 €
TOTAL	1 651 965,99 €	TOTAL	1 651 965,99 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Solde négatif reporté 2017	38 462,88 €		
Propositions nouvelles	57 000,00 €	Propositions nouvelles	95 462,88 €
TOTAL	95 462,88 €	TOTAL	95 462,88 €

BUDGET ANNEXE « ATELIER RELAIS » adopté par 41 voix pour et 2 voix contre

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Résul. fonct 2017 reporté	1 796,74 €		
Propositions nouvelles	43 603,26 €	Propositions nouvelles	45 400,00 €
TOTAL	45 400,00 €	TOTAL	45 400,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Propositions nouvelles	34 004,33	Solde. invest 2017 reporté	7 411,07 €
		Propositions nouvelles	26 593,26 €
TOTAL	34 004,33	TOTAL	34 004,33 €

.../...

BUDGET ANNEXE « HOTEL D'ENTREPRISES » adopté par 41 voix pour et 2 voix contre

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Propositions nouvelles	190 604,21 €	Résul. fonct. 2017 reporté	106 004,27 €
		Propositions nouvelles	84 599,24 €
TOTAL	190 604,21€	TOTAL	190 604,21 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Propositions nouvelles	190 702,73 €	Solde invest 2017 reporté	12 457,06 €
		Propositions nouvelles	178 245,67 €
TOTAL	190 702,73 €	TOTAL	190 702,73 €

BUDGET ANNEXE « ZONE DU RIED » adopté par 41 voix pour et 2 voix contre

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Propositions nouvelles	78 160 ,00 €	Résul. fonct 2017 reporté	5 102,91 €
		Propositions nouvelles	73 057,09 €
TOTAL	78 160,00 €	TOTAL	78 160,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Solde invest 2017 reporté	8 160,00 €	Propositions nouvelles	8 160,00 €
TOTAL	8 160,00 €	TOTAL	8 160,00 €

.../...

BUDGET ANNEXE « DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES » adopté par 41 voix pour et 2 voix contre

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Résultat fonct. 2017 reporté	173,36 €	Propositions nouvelles	1 810 000,00 €
Propositions nouvelles	1 809 826,64 €		
TOTAL	1 810 000,00 €	TOTAL	1 810 000,00 €

INVESTISSEMENT : NEANT

BUDGET ANNEXE « EXTENSION ZONE DES PINS » adopté par 41 voix pour et 2 voix contre

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Propositions nouvelles	290 000,00 €	Propositions nouvelles	290 000,00 €
TOTAL	290 000,00 €	TOTAL	290 000,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Propositions nouvelles	160 000,00 €	Propositions nouvelles	159 498,68 €
		Résultat reporté	501,32 €
TOTAL	160 000,00 €	TOTAL	160 000,00 €

7° - CREATION D'UN BUDGET ANNEXE « ZONE ARTISANALE RD 1004 » ET OUVERTURE D'UN DOSSIER TVA

Dans le cadre du futur aménagement d'une zone d'activités en bordure de la RD 1004 à Wasselonne située entre la RD 1004 et la nouvelle zone commerciale, le conseil de communauté décide, à l'unanimité, de créer un budget annexe « Zone Artisanale RD 1004 » et de recourir au régime de la TVA sur la marge.

8° - TRAVERSEE DE MARLENHEIM – VERSEMENT DU SOLDE DU FONDS DE CONCOURS DE LA VILLE DE MARLENHEIM.

Dans le cadre de l'aménagement de la traversée de Marlenheim, la ville de Marlenheim participe financièrement à la réalisation des travaux moyennant le versement d'un fonds de concours de 978 639,74 €. Considérant que la Ville de Marlenheim a versé des acomptes à hauteur de 904 724,78 €, le solde qui reste à verser est de 73 914,96 €. Le conseil de communauté a adopté, à l'unanimité, le bilan définitif de l'opération et le versement du solde du fonds de concours, soit 73 914,26 €. .../...

9° - ASSOCIATION BRUCHE MOSSIG PIEMONT – PRISE EN CHARGE DE LA COTISATION 2018.

La communauté de communes étant membre de l'Association Bruche Mossig Piémont, il lui appartient à ce titre de verser la cotisation pour 2018. Le conseil de communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de prendre en charge la cotisation qui est de 1,22 €/habitant, à raison de 24 847 habitants, ce qui représente 30 313,34 €.

10° - ASSOCIATION TOURISTIQUE « LA PORTE DU VIGNOLE » - ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018 ET VERSEMENT DE SUBVENTION.

L'Association Touristique « La Porte du Vignoble», se propose de procéder au développement de la promotion touristique sur une partie du périmètre de la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble. Pour lui permettre de mener à bien ses actions et son fonctionnement, le conseil de communauté décide lui allouer une subvention de 32 000 € et de lui reverser la taxe de séjour ainsi perçue par la communauté de communes dans la limite de 15 000 €

Le conseil de communauté après en avoir délibéré et à l'unanimité, moins 1 membre n'ayant pas participé au vote, décide de lui verser un premier acompte de 16 000 € au titre de la subvention de fonctionnement.

11° - VALIDATION DES TARIFS PERISCOLAIRES POUR LA RENTREE 2018/2019.

Monsieur JEHL, Vice-Président en charge de l'Enfance / Jeunesse rappelle au conseil de communauté, que par délibération n+ 142/2017 du 21 Juin 2017, le conseil de communauté a décidé la mise en délégation de service public la gestion des structures d'accueil périscolaires, pour une période de 5 ans, soit du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2023. Par cette même délibération, le conseil de communauté a notamment validé le principe d'une grille tarifaire unique sur l'ensemble du territoire.

Les tarifs proposés suppriment les effets de seuil et sont basés sur une tarification au taux d'effort linéaire ou progressif suivant le quotient familial et permettent de proposer des tarifs individualisés avec un effort plus marqué pour les familles à revenus faibles. Ils constituent une égalité de traitement devant le service proposé sur l'ensemble du territoire intercommunal,

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré et par 29 voix pour, 8 voix contre, 4 abstentions et 1 membre (+ procuration) n'ayant pas participé au vote, valide la grille tarifaire des accueils de loisirs périscolaires pour l'année 2018 / 2019, selon le document joint en annexe.

12° - PERSONNE INTERCOMMUNAL – CREATION DE DIVERS POSTES.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de créer :

- un poste d'adjoint technique territorial pour accroissement temporaire d'activité à raison de 24h30 hebdomadaire, à compter du 16 avril 2018, pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage à Wasselonne,
- un poste d'adjoint technique territorial stagiaire à raison de 35 heures à compter du 16 Avril 2018, pour seconder l'agent en charge de la gestion de la banque de matériel intercommunal,
- poste d'adjoint technique territorial pour accroissement temporaire d'activité, à raison de 35 heures, à compter du 16 Avril 2018, pour le remplacement d'un agent à la piscine intercommunale à Wasselonne,
- un poste d'Educateur de Jeunes Enfants pour accroissement temporaire d'activité, à raison de 35 heures, à compter du 15 Mai 2018, pour faire face aux besoins du multi accueil Hansel et Gretel à Marlenheim,

Le conseil de communauté décide également de diminuer de 10 %, la durée hebdomadaire de service d'un poste d'Educateur de Jeunes Enfants, en la ramenant de 30 heures hebdomadaires à 28 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} Mai 2018.

.../...



Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES ANNÉE 2018 – 2019

Habitant de la Communauté de communes

Prestation	Prix en Euros	
	Pour les habitants hors communauté de communes + 20%	
	Minimum (Q.F.inférieur ou égal 800)	Maximum (Q.F.supérieur ou égal 2000)
Matin	1,60 Euros	2,70 Euros
Midi avec repas	7,10 Euros	12,00 Euros
Soir	4,55 Euros	7,70 Euros
Mercredi		
	Pour les habitants hors communauté de communes + 20%	
Mercredi journée avec repas	14,00 Euros	20,30 Euros
Mercredi matin + midi avec repas*	9,50 Euros	14,00 Euros
Mercredi midi avec repas + après-midi*	9,50 Euros	14,00 Euros
Mercredi matin ou après-midi*	6,00 Euros	8,00 Euros
Vacances Scolaires		
	Pour les habitants hors communauté de communes + 20%	
Vacances (5 jours avec repas)	67,30 Euros	92,00 Euros
Vacances (1 journée avec repas)*	13,50 Euros	18,50 Euros
Vacances : accueil en ½ journée Pour les – de 6 ans (5 jours avec repas)	33,65 Euros	46,00 Euros
Vacances : accueil en ½ journée Pour les – de 6 ans (1/2 journée avec repas)*	6,80 Euros	9,50 Euros

Informations complémentaires :

- * Selon les places disponibles
- Dégressivité de 10 % à partir du 3^{ème} enfant

Wasselonne le 16 Avril 2018

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

067-200068864-20180410-ANN392018-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2018

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre membre ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Wasselonne le 26 avril 2018



Le Président,

D. ACKER